

AVENIRS

LA LETTRE DE LA DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE // N° 10 // JANVIER-FÉVRIER 2009

PERSONNELS DES EPM

Formation conjointe

L'ENPJJ a accueilli des éducateurs et surveillants d'établissements pénitentiaires pour mineurs. *p. 2*

PROJET STRATÉGIQUE 2008-2011

La DPJJ, pilote légitime de la justice des mineurs

Réunion nationale des cadres territoriaux à Roubaix. *p. 2*

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Inauguration d'une Cyberb@se à Poissy

Neuf postes informatiques pour lutter contre la fracture numérique. *p. 3*

MÉDIAS

Sur les ondes de RFI

Deux reportages consacrés à la PJJ sur Radio France Internationale. *p. 3*

POINTS DE VUE

L'interdépartementalité

Michel COURTEIX, directeur interdépartemental de la PJJ Dordogne/Lot-et-Garonne, Jean-Louis DESFORGES, directeur du pôle enfance-jeunesse du Conseil général Dordogne. *p. 6*

PORTRAIT

La leçon de "piano"

Parcours réussi d'un ancien mineur pris sous l'aile du chef étoilé Pierre Gagnaire. *p.8*

ABUS SEXUELS

Responsabiliser les mineurs auteurs

Le nombre de mineurs mis en cause pour viols a augmenté de 57,6% entre 2000 et 2008 en France métropolitaine. Depuis deux ans, un programme expérimental, basé sur la thérapie de groupe, est mené dans le Doubs en direction des mineurs auteurs d'abus sexuels.

Suite pages 4&5



À NOTER

27 MARS

Remise du prix " Des cinés, la vie ! " 2009

Une trentaine de services participe à cet événement national, organisé par la PJJ, l'association Kyrnéa international, le Centre national de la cinématographie (CNC), le ministère de la Culture et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé). Grâce au réseau Passeurs d'images, les mineurs visionnent une sélection de 12 courts métrages avant de débattre et de voter. Cette opération vise à les sensibiliser à une lecture critique des films. Le trophée sera remis à la Cinémathèque française à Paris.

DU 15 AU 26 AVRIL

Rencontres de la Villette

Les Rencontres " Hip hop, théâtre, chantiers et labos " mettront à l'honneur, cette année, les artistes créoles. Le partenariat entre le Parc de la Grande Halle de La Villette et la PJJ permet à des jeunes, peu habitués des institutions culturelles classiques, de découvrir un autre univers. www.rencontresvillette.com

DU 18 AU 23 MAI

37^e Challenge Michelet à Quimper

Organisé cette année par la direction interrégionale (DIR) Grand Ouest, le Challenge Michelet réunira 9 équipes aux couleurs des DIR pour cette compétition sportive nationale. 3 délégations européennes sont invitées (polonaise, belge et espagnole). 400 mineurs sous mandat judiciaire sont attendus pour des épreuves d'athlétisme, d'escalade et de sports collectifs.

PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES POUR MINEURS
Formation conjointe à Roubaix

CO-ORGANISÉE depuis le lancement du programme des Etablissements pénitentiaires pour mineurs (EPM) en 2007 avec l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire (ENAP) à Agen, la formation d'adaptation des professionnels affectés en EPM se déroulait jusqu'ici dans les locaux de l'ENAP. Pour la première fois, elle a été hébergée à l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) à Roubaix du 6 au 16 janvier en vue de l'ouverture en 2009 du 7^e et dernier EPM à Meaux-Chauconin.

Symbole de la volonté des deux administrations et de leurs écoles de trouver un équilibre, cette formation commune définit le cadre institutionnel pour ces professionnels destinés à travailler auprès des mineurs détenus. Ces deux semaines de travaux, menés par de nombreux intervenants de la PJJ (éducateur, directeur de ser-



" Connaissance des acteurs de l'incarcération des mineurs " par M. Eric Bienko Vel Bienek, conseiller à la cour d'appel de Douai.

vice éducatif en EPM), de l'Administration pénitentiaire, mais aussi des magistrats, des psychiatres et des formateurs à l'ENPJJ ont permis de dresser un tableau complet de l'histoire de la détention, des réalités de la vie quotidienne et des métiers exercés au sein de ces établissements ainsi que du profil des mineurs détenus dont ils auront la charge. L'occasion de mettre en commun leurs expériences et de débattre avant leur prise de fonction.

Parmi les 120 stagiaires (90 AP et 30 PJJ) assistant à cette dernière session de formation se trouvaient les 54 surveillants et 24 personnels de la PJJ (parmi lesquels 18 éducateurs) affectés à l'EPM de Meaux-Chauconin (77) dont l'ouverture marquera la fin du programme des EPM¹. Au total, plus de 500 personnels stagiaires auront suivi cette formation conjointe. ■

1 - Six EPM sont déjà en fonctionnement à Laval (81), Meyzieu (69), Quiévrechain (59), Marseille (13), Orvault (44) et Porcheville (78).

SÉMINAIRE NATIONAL DES CADRES TERRITORIAUX

La DPJJ, pilote légitime de la justice des mineurs

LORS DU SÉMINAIRE des cadres territoriaux les 26 et 27 janvier à l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) à Roubaix, Philippe-Pierre Cabourdin, directeur de la PJJ a réaffirmé les orientations de la justice des mineurs. Le décret du 9 juillet 2008, relatif à l'organisation du ministère de la Justice, définit la direction de la PJJ comme étant le pilote de la justice des mineurs. Par la loi du 5 mars 2007, " le président du Conseil général est devenu le chef de file de la protection de l'enfance ; la



Le directeur de la PJJ dans le grand amphithéâtre de l'ENPJJ

DPJJ devient, au niveau politique, chef de file de la justice des mineurs", a rappelé le directeur. En ce sens, le directeur territorial doit désormais s'imposer comme un " interlocuteur incontournable ". Dans le cadre du Projet

stratégique national (PSN) et de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), la réorganisation territoriale vise à adapter les structures aux besoins analysés sur le terrain, pour remplir les missions de la PJJ, recentrées au pénal. " La territorialisation doit s'adapter à nos missions et non l'inverse ", a rappelé Philippe-Pierre Cabourdin. Conjugée à l'audit, cette réorganisation permettra de garantir la qualité de l'action menée dans l'ensemble des établissements et des services éducatifs. ■

LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Première cyberb@se à Poissy

NÉE D'UN PROTOCOLE signé entre le ministère de la Justice et la Caisse des dépôts et consignation (CDC) pour lutter contre la fracture numérique et l'illettrisme, la cyberbase expérimentale de l'Unité éducative d'activité de jour (UEAJ) de Poissy (Yvelines) a été inaugurée le 24 février, en présence de M. Cabourdin, directeur de la Protection judiciaire de la Jeunesse. Situé au rez-de-chaussée du pavillon de l'UEAJ, cet espace labellisé "Cyberbase Justice"¹ a été financé par la CDC. Il dispose de 9 postes informatiques, dont un avec accès handicapés, tous équipés de logiciels (bureautique, multimédia et réseaux) et connectés à internet avec filtre contrôle parental et identification obligatoire de chaque utilisateur. Animée



CRÉDIT : DPJ-SCORE / L. CAVE

par un éducateur et deux professeurs techniques, la cyberbase accueille, dans le cadre des activités de jour, 12 mineurs issus des UEAJ des Yvelines. A terme, tous les services PJJ de la région pourront en profiter.

Le déploiement d'espaces publics numériques offre un accès aux nouvelles technologies de l'informatique et de la communication (NTIC) et favorise l'insertion scolaire et professionnelle des mineurs

placés sous mandat judiciaire. Techniques de recherche d'emploi, citoyenneté, code de la route, attestation scolaire de sécurité routière, prévention santé, réalisation d'un journal sont autant d'ateliers proposés.

L'ouverture de deux autres cyberbases dans des structures de la Protection judiciaire de la Jeunesse est prévue dans les mois à venir. ■

1- www.cyber-base.org : le réseau regroupe 1700 animateurs et 745 sites.

MÉDIAS

La PJJ sur les ondes de RFI

LA PROTECTION JUDICIAIRE de la Jeunesse a fait l'objet de deux passages radio sur RFI les 3 et 10 janvier dans l'émission d'Edouard Zambeaux "Microscopie". La première émission "Les centres d'éducation pour mineurs" portait sur la vie au quotidien des mineurs pris en charge par la PJJ dans trois structures de Picardie : le centre éducatif fermé de Beauvais, le centre de placement immédiat de Laon et le foyer d'action éducative de Creil / Nogent-sur-Marne. Le second programme "Ah si j'étais lui, si j'étais elle" a, quant à lui, été réalisé au cours de l'été 2008 avec neuf mineurs de l'atelier radio du centre d'action éducative et d'insertion de Villemonble (Seine-Saint-Denis) sur le thème des relations filles-gar-



CRÉDIT : D.R.

çons. Encadrés par l'équipe éducative, les mineurs ont confié leurs expériences, constats et rêves sur ce sujet. Ils sont également allés recueillir le témoignage d'adultes qui mènent une réflexion sur ce sujet. Cette production radiophonique qui s'inscrit dans un travail initié par un groupe de travail de la commission santé de Seine-Saint-Denis constitue un outil pédagogique permettant d'évoquer cette question parfois délicate à aborder avec des publics adolescents. Émissions à écouter et télécharger sur www.rfi.fr ■

À NOTER

DU 22 AU 30 MAI

Rêves de gosse

Les pilotes bénévoles de l'association Les Chevaliers du Ciel permettent à une centaine d'enfants de réaliser un baptême de l'air, à bord de monomoteurs, dans l'une des 9 villes étapes de ce tour de France aérien. Le ministère de la Justice est partenaire depuis 2005. A chaque étape, des mineurs pris en charge par la PJJ effectuent leur baptême de l'air accompagnés d'un enfant malade ou souffrant d'un handicap et animent, au sol, le stand du ministère.

DU 3 AU 6 JUIN

Rencontres Scène Jeunesse

Les Rencontres Scène Jeunesse auront lieu, cette année, à Jacou (Hérault). Ce festival des arts vivants réunit plus de 100 personnes venues de toute la France (80 mineurs pris en charge par la PJJ et 40 encadrants). Au programme : ateliers de pratique artistique, culturelle et sportive.

13 ET 14 JUIN

Les Parcours du goût à Perpignan



La 10^e édition se déroulera au Palais des Rois de Majorque à Perpignan la Catalane (Pyrénées-Orientales). Ouvert à tous les mineurs pris en charge par la PJJ, ce concours de haut niveau mobilise une centaine de mineurs accompagnés de leurs professeurs techniques, de cuisiniers et d'éducateurs. Thème imposé cette année : "Entre mer et montagne : un cru catalan !".

SITE INTERNET
Expliquer la justice aux ados

CRÉDIT : D'ICOM

LES MINEURS dont ceux sous mandat judiciaire, ont une connaissance floue du fonctionnement de la justice. Un site, créé à leur attention par le ministère de la Justice, l'explique sous forme d'animations, en partant de cas simples auxquels des jeunes peuvent être confrontés : racket, divorce, abus sexuel, mineur témoin, vol. Un lexique juridique et des fiches détaillées permettent d'approfondir le sujet. www.ado.justice.gouv.fr ■

DANS LES TEXTES

LES ABUS SEXUELS ET LA LOI

Le viol est constitué par " *tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise* " (art. 222-23 du Code pénal (CP)). Il est puni de 15, 20, 30 ans de réclusion criminelle ou de la perpétuité en fonction des circonstances aggravantes. Les agressions sexuelles autres que le viol (art. 222-27) sont des délits définis comme " *toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise* " et punis de 5, 7 et 10 ans d'emprisonnement en fonction des circonstances aggravantes.

LE SOIN DANS UN CADRE PÉNAL

Il est prévu comme obligation d'une alternative aux poursuites ou d'une composition pénale (41-1 et 41-2 du Code de procédure pénale, 7-1 et 7-2 de l'ordonnance du 2 février 1945), d'un contrôle judiciaire, d'une peine d'emprisonnement avec sursis et mise et à l'épreuve (132-45-1 du Code pénal), d'un suivi socio-judiciaire (131-36-4 du CP), ou d'une décision d'aménagement de peine. Dans le cadre du suivi socio-judiciaire, le médecin coordonnateur fait le lien entre le médecin traitant et l'autorité judiciaire et assure l'encadrement de la personne condamnée. Le thérapeute soigne en parfaite connaissance de la situation. Le juge de l'application des peines transmet la synthèse des informations. La loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance a étendu ce dispositif en instaurant un médecin-relais habilité à procéder au suivi des mesures d'injonction thérapeutique, tout au long de la procédure pénale.

ABUS SEXUELS

Responsabiliser les mineurs

Le nombre de mineurs mis en cause pour viols a augmenté de 57,6 % entre 2000 et 2008 en France métropolitaine. Depuis deux ans, un programme expérimental, fondé sur la thérapie de groupe, est mené dans le Doubs en direction des mineurs auteurs d'abus sexuels.

MAISON DE L'ADOLESCENT de Besançon. Julien, 16 ans et Victor, 17 ans attendent d'assister à leur 12^e séance de thérapie de groupe. Adaptée du programme québécois d'évaluation et de traitement des abus sexuels, créé par le psychologue Alain Perron, cette prise en charge globale est particulièrement innovante. Judiciaire, éducative et thérapeutique, elle vise la non-récidive. " *Nous nous heurtions à ce public dont nos structures se désintéressaient*, constate le docteur Christian Bourg, pédopsychiatre chef de service et responsable du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent au centre hospitalier de Novillars. *Nous avons du mal à travailler avec les familles et avons peu de lien avec la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)* ". Le programme de soin s'adresse à des garçons de 14 à 18 ans ayant commis des agressions sexuelles ou des viols.

" *La plupart présentent des profils particuliers voire psychopathologiques*, explique le D^r Bourg. *Immaturité, manque de confiance, contexte familial défavorable, certains ont été abusés eux-mêmes* ".

L'INVESTISSEMENT DE LA PJJ

L'entrée dans le dispositif peut se faire de manière volontaire ou dans le cadre de la contrainte, en préjudiciel (contrôle judiciaire, liberté surveillée) ou en post-sentenciel (sursis avec mise à l'épreuve, suivi socio-judi-



Maître Nicole Rigoulot avec deux mineurs auteurs lors d'une séance sur la loi en matière de délinquance sexuelle.

ciaire). Le mineur s'engage à participer à 30 séances annuelles de 2 heures chaque semaine. Son adhésion est une condition *sine qua non*. " *Ils ne doivent pas être dans le déni*, précise Sylvie Aymonier, psychologue. *L'accompagnement par les services de la PJJ est essentiel* ". C'est aux éducateurs du centre d'action éducative (CAE) de Besançon qu'il revient de rechercher, au préalable, si le mineur a conscience de son acte. " *Depuis le début en 2006, la direction départementale de la PJJ du Doubs est étroitement associée au projet par une convention*, explique Chantal Robert, directrice du CAE de Besançon. *Une fois par mois, le directeur départemental et l'équipe du CAE font un point, avec le*

D^r Bourg, sur les mineurs suivis ". L'engagement du mineur est formalisé par un document signé par lui-même, ses parents, les éducateurs et les thérapeutes. " *Le soutien des parents est essentiel*, souligne Sylvie Aymonier. *Ils sont souvent démunis face à l'acte commis* ". Libérer la parole, briser l'isolement, tels sont encore les objectifs poursuivis. A ce jour, 33 adolescents ont été évalués et 16 ont intégré un groupe. 7 mineurs ont terminé le programme. Le groupe 3 en est à sa 12^e séance et le groupe 4 qui s'achèvera en mars 2009, à sa 3^e séance. Un 5^e groupe de 5 nouveaux adolescents est en voie de constitution. Chaque jeudi, deux groupes se succèdent. Le groupe 3 est animé par Elsa Faedo, infir-

rs auteurs

mière au centre de guidance infanto-juvénile et Philippe Perrin, éducateur spécialisé. Seuls Julien et Victor sont présents, les deux autres mineurs manquent à l'appel mais ils ont pris soin de prévenir. Ce jour, Maître Nicole Rigoulot, responsable de l'équipe d'avocats d'enfants du barreau de Besançon vient leur rappeler ce que dit la loi en matière de délinquance sexuelle. " Cela fait partie du soin. Il faut qu'ils aient une lisibilité très claire par rapport à la justice ".

Les mineurs ont préparé des questions. Un viol est-il un crime ? Quel est l'âge de la majorité sexuelle en France ? L'avocate y répond précisément, parfois crûment, et rappelle, code pénal à l'appui, les peines encourues. M^e Rigoulot explique qu'elle défend les mineurs victimes. " Vulnérables, les enfants ne sont pas capables de comprendre ce qu'ils subissent. C'est difficile de reconnaître les faits mais c'est un besoin pour la victime qui souffre ". Julien et Victor écoutent, trièrent un mouchoir, se balancent sur leur chaise ou baissent les yeux. Les victimes ont leur place au sein de la thérapie. " Lors des séances,

nous les faisons exister en soulignant les préjudices concrets qu'elles ont subis, précise le D^r Bourg. Nous les appelons par leur prénom. Certains s'effondrent en pleurs. Il nous semble essentiel de marquer des temps empreints d'une certaine atmosphère de gravité ". Dominique Frémy, pédopsychiatre, responsable de l'unité de victimologie, intervient également, en ce sens, le temps d'une séance. Les 5 mineurs du groupe 4 se retrouvent autour d'un goûter avec le D^r Bourg et Sylvie Aymonier avant d'entamer leur 3^e séance. Le psychiatre et la psychologue invitent les mineurs à se présenter, à énoncer leurs condamnations et les faits : " 6 mois de prison avec sursis ", " 2 ans de soins obligatoires ", " viol sur un petit garçon ", " attouchements sur mineur de moins de 15 ans ".

PRISE DE CONSCIENCE

Les mots ne sont ni éludés ni contournés. Antoine vient d'être jugé et rassure ceux qui sont en attente de jugement. Arthur dit qu'il ne sait pas pourquoi il a fait ça, qu'il vient ici " pour comprendre ", Marlon est content de pouvoir

parler avec des gens de son âge qui " sont au courant ". A l'issue du programme, un bilan, réalisé avec le mineur, la PJJ et la famille, est transmis au magistrat dans le cadre de l'obligation de soin. " Les mineurs le réclament pour que le magistrat constate qu'ils ont honoré leur dette, témoin pour nous d'une évolution fondamentale ", se félicite le D^r Bourg, A ce jour, 7 adolescents ont achevé ce programme, expérimental et défini dans le temps. Il n'y a pas de suivi particulier par la suite, sauf si le mineur ou sa famille en fait la demande. " C'est une initiative très intéressante, conclut Anne David, juge des enfants au TGI de Besançon, partenaire du projet. Il y a 20 à 25 mineurs mis en cause par an dans des affaires d'agressions sexuelles qui arrivent au TGI de Besançon. Avoir participé au groupe avant son passage devant le tribunal est un plus pour le mineur qui peut verbaliser sa prise de conscience. Il faut que la sanction s'accompagne d'un volet éducatif et thérapeutique. Grâce à ce travail, la peine prend tout son sens ". Le programme, dont la première phase s'achèvera en mars 2009, fera l'objet d'une évaluation par le laboratoire de psychologie de l'université de Franche-Comté. ■

Ce programme innovant a fait l'objet d'un reportage, accompagné par la direction de la Protection judiciaire de la jeunesse, pour l'émission 66 minutes. Diffusion prévue sur M6 en mai prochain.

VU D'EUROPE

GROUPADOS, UNE EXPÉRIENCE BELGE

Projet pilote créé en 2001, Groupados, cellule de l'équipe SOS Enfants-ULB (Université libre de Bruxelles), s'adresse à des garçons de 11 à 19 ans auteurs d'abus sexuels. Les intervenants judiciaires demandent l'élaboration d'un profil de personnalité permettant de dégager des pistes de compréhension des faits commis et de prévention de la récidive.

Composée de quatre psychologues et d'un pédopsychiatre, cette cellule intervient dans le cadre de l'aide contrainte qui garantit une présence régulière des jeunes.

Une phase d'évaluation détermine l'intégration ou non du jeune au groupe thérapeutique et la distinction entre celui qui commet des délits sexuels de manière répétitive et celui qui passe à l'acte dans un contexte d'expérience ou de curiosité.

Elle permet de rétablir les repères de consentement et de développer l'empathie et la responsabilité tout en évitant la stigmatisation des jeunes.

Le projet repose sur 5 axes : analyse de la demande des intervenants de terrain et des familles, évaluation psychologique, analyse des besoins pédagogiques, éducatifs et thérapeutiques, création d'un groupe thérapeutique, rencontres avec les parents en entretien familial, pour parvenir à une évaluation des critères d'évolution positive. La thérapie de groupe, introspective et éducative, réunit tous les 15 jours 8 jeunes pendant 1h30 pour une durée non déterminée.

Sur 223 dossiers, seuls 5 cas de récidives sont connus à ce jour.

DOCUMENT COMPLET SUR <http://www.one.be/pub/Groupados%20n65.pdf>

Abus sexuels : crimes et délits en chiffres

En 2008, 1 767 mineurs ont été mis en cause pour viol, en France métropolitaine. Ils étaient 1 121 en 2000 (+57,6%). 1 678 de ces viols ont été commis sur des mineurs. Concernant le harcèlement sexuel et autres agressions

sexuelles, 2 117 mineurs ont été mis en cause en 2008 (soit 15 % de plus qu'en 2000). 1 946 de ces harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles ont été commis sur des personnes mineures.

À NOTER

MÉTIERS DU CHEVAL

Insertion :
au-delà des obstacles



CRÉDIT : DPJJ-SCORE / JL. CAVE

Philippe-Pierre Cabourdin, directeur de la PJJ, et François Roche-Bruyn, directeur général des Haras nationaux, ont signé, lors du Salon du cheval à Paris, un accord-cadre qui permettra de développer des actions communes au bénéfice d'une centaine de mineurs sous mandat judiciaire par an (travaux d'intérêt général, mesures de réparation, stages de formation).

Les possibilités offertes par les Haras nationaux sont relatives aux métiers du cheval mais pourront aussi concerner, comme dans toute entreprise, les postes de secrétariat, de la comptabilité ou de la communication. Etablissement public, les Haras nationaux sont présents dans tous les départements, rendant possible une déclinaison territoriale de l'accord-cadre.

LE CHIFFRE CLEF

218 356

c'est le nombre de mineurs qui ont été mis en cause par les services de police et de gendarmerie pour des infractions en 2008 (France métropolitaine / DOM-TOM). Cela constitue une hausse de 2% par rapport à 2007, année au cours de laquelle 213 180 mineurs avaient été mis en cause.

A PROPOS DE L'INTERDÉPARTEMENTALITÉ DANS LE CADRE DE LA RÉORGANISATION TERRITORIALE DE LA PJJ

Michel COURTEIX

Directeur interdépartemental Dordogne / Lot-et-Garonne

CRÉER une interdépartementalité Dordogne / Lot-et-Garonne, effective depuis septembre 2007, c'est respecter une logique d'unité territoriale pour ces deux départements agricoles, très étendus, qui se ressemblent sur le plan socio-économique. Il s'agit, dans le cadre de la réorganisation territoriale, de passer d'un processus d'adaptation des moyens à une véritable interdépartementalité stratégique pour rechercher le territoire le plus pertinent au regard de la coordination de la justice des mineurs.

Depuis la loi du 5 mars 2007 relative à la protection de l'enfance, le président du Conseil général est, en effet, clairement défini comme chef



CRÉDIT : DPJJ-SCORE / J.F. LAUNAY

de file de la protection de l'enfance et depuis juillet 2008 la DPJJ a vocation à coordonner la justice des mineurs au niveau politique. Avec deux cours d'appel, trois juridictions, quatre juges des enfants (deux à Agen, un à Périgueux et un à Bergerac), trois parquetiers

et deux conseils généraux, j'ai multiplié les interlocuteurs. Convaincu de la nécessité d'être sur le terrain, je me dédouble et parcours 26 000 km par an.

Il y a parfois des incompréhensions entre notre positionnement institutionnel et les logiques des élus locaux. Il existe cependant, de part et d'autre, une réelle volonté de travailler en complémentarité, dans le cadre d'une plus grande efficacité et d'une maîtrise des coûts. Il s'agit de trouver la bonne place. Cela prendra un peu de temps mais il nous faut désormais tous penser en termes de territoires, le stratégique, comme l'opérationnel, étant liés à cette volonté. ■

Jean-Louis DESFORGES

Directeur du pôle enfance-jeunesse du Conseil général de la Dordogne

JE PENSE DISPOSER d'un avantage sur mon homologue du Lot-et-Garonne. Le directeur interdépartemental était déjà mon interlocuteur avant la création de l'interdépartementalité ; un interlocuteur de proximité qui a une très bonne connaissance du terrain (population, tissu socio-économique, flux, établissements, prescripteurs de mesures, élus locaux).

L'étroite collaboration que nous entretenons facilite les prises en charge. Malgré le dédoublement dont il doit faire preuve, nous parvenons à nous organiser même si nous avons perdu en souplesse. Le directeur interdépartemental est, de fait, moins disponible qu'à l'épo-

que où il n'avait en charge que notre département mais la base de notre travail de collaboration demeure. La transversalité des prises en charge est une réalité.

Nous essayons ainsi de maintenir une réunion tous les mois pour le groupe technique mixte que nous avons créé et qui réunit la Protection judiciaire de la jeunesse, le Conseil général et l'Education nationale pour résoudre des situations particulièrement difficiles et trouver des solutions communes. Mutualiser nos moyens facilite l'émergence de solutions à des coûts raisonnés. Nous effectuons par ailleurs des contrôles conjoints en nous appuyant sur une procédure,



CRÉDIT : D.R.

élaborée ensemble, qui vise à vérifier que le projet qui a été habilité est réellement mis en œuvre. L'impact de la loi de 2007 et le nouveau positionnement de la PJJ ne manqueront pas de faire évoluer la collaboration qui s'est développée entre les services. ■

CENTRE **LES TROIS MAJ** **DE SAINT-JEAN**

Depuis novembre, 3 mineurs exécutent, durant 9 mois, une mesure d'activité de jour (MAJ) à l'Unité éducative d'activité de jour (UEAJ) de Saint-Jean-le-Blanc (45). Deux sont à dominante professionnelle. Une fois évalués, les mineurs participent à des ateliers de pré-professionnalisation : menuiserie, second œuvre bâtiment et cuisine, socio-éducatif, avant d'effectuer un stage en entreprise. L'Education nationale joue un rôle clé dans l'exécution de la MAJ à dominante scolaire en adaptant l'emploi du temps du mineur. Un tremplin pour un retour aux dispositifs de droit commun.

GRAND NORD **SLAM**

Le 16 février, les mineurs du Centre éducatif fermé (CEF) de Liévin ont donné une représentation de slam, en public, dans un théâtre prêté par la ville de Liévin. 12 semaines de travail avec Karim Feddal, chanteur et poète, ont permis aux mineurs de se sentir capables de monter sur une scène et de s'exprimer artistiquement avec des œuvres très personnelles. Pratiquée une heure par semaine, cette activité s'inscrit dans le cadre d'un cycle d'initiation aux cultures urbaines (graph, hip hop). Une activité théâtre devrait bientôt voir le jour.

GRAND OUEST **A VOS MARQUES !**

Les mineurs suivis par les services du secteur public et du secteur associatif habilité de la direction interrégionale Grand-Ouest se préparent pour le Challenge Michelet qui

aura lieu à Quimper du 18 au 23 mai prochain. Un premier entraînement football et athlétisme rassemblant 25 mineurs de Bretagne, Pays-de-Loire et Basse-Normandie a été organisé à Rennes en janvier. Une préparation physique et un travail sur des valeurs telles que la solidarité, le fair-play et le dépassement de soi qui se poursuivront tous les quinze jours.

ILE-DE-FRANCE **ACCÈS AU DROIT** **EN VAL-DE-MARNE**

Un forum d'accès au droit sur la citoyenneté et l'insertion des jeunes s'est tenu le 8 janvier à la Maison des arts et de la culture de Créteil (94). Organisé par le conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) et la direction départementale de la PJJ, ce forum a réuni plus de 50 partenaires et plus de 700 jeunes, parmi lesquels des mineurs sous mandat judiciaire. Les services territoriaux de la PJJ sont présents dans près de la moitié des CDAD.

GRAND EST **UN GOÛT** **DE HAUTE-MARNE**



CREDIT : D.R.

Dans le cadre d'un chantier d'insertion, les mineurs de l'unité éducative d'activité de jour de Chaumont (52) ont réalisé les aménagements nécessaires à l'installation du restaurant d'application. L'atelier du goût a déjà accueilli 7 mineurs, encadrés par un cuisinier contractuel et

un éducateur. 230 couverts ont été élaborés et servis. Parmi les clients, des juges des enfants, des gendarmes, des personnels de l'Education nationale, du Conseil général et, bien sûr, de la Protection judiciaire de la jeunesse.

SUD **DÉPLACER** **DES MONTAGNES**

Le centre éducatif Passerelle à Cornebarrieu (31) et la Brigade de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ) de Colomiers ont organisé, le 10 février à Bagnères-de-Luchon, une journée sur les méthodes d'intervention et de recherche de personnes en cas d'avalanches. 9 mineurs encadrés par 2 éducateurs et le peloton de gendarmerie de haute-montagne ont participé à des mises en situation. L'occasion de découvrir les missions de secours des forces de l'ordre et d'instaurer un dialogue différent. La BPDJ intervient déjà chaque mois au centre éducatif sur des thèmes tels que le rapport à la loi, la toxicomanie et la sécurité routière.



CREDIT : D.R.

CENTRE EST **LE VALDOCCO** **S'ENGAGE**

Un nouvel établissement a été inauguré le 6 février à Tassin la Demi-Lune (Rhône) en présence du président du Conseil général, de la présidente du tribunal pour enfants de Lyon et du directeur départemental de la PJJ. Baptisé Laurenfance, il comprend un internat de 7 places dont une dévolue à l'accueil d'urgence, un centre de jour de 12 places et un service d'accompagnement à l'autonomie de 6 places. Ce dispositif de l'association Le Valdocco, dirigée par Jean-Marie Petitclerc, a notamment vocation à accueillir des mineurs sous mandat judiciaire de 13 à 18 ans.

SUD OUEST **DEVENIR CITOYEN**

En janvier, les services de milieu ouvert de la Protection judiciaire de la Jeunesse de la Gironde, ont mis en place

avec les magistrats du TGI de Bordeaux et de Libourne, des stages de formation civique dans le cadre de la composition pénale. Organisés sur une demi-journée dans l'une des maisons de justice et du droit pour 5 à 8 mineurs de 13

à 18 ans, ils sont animés par 2 éducateurs qui suscitent les débats, à l'aide de films, de guides méthodologiques et du jeu de société " Place de la loi ". Les parents ont été conviés en début et fin de séance.

SUD EST **STOP AUX STUPS**

La direction départementale de la PJJ du Vaucluse a organisé un stage de 2 jours sur la lutte contre la toxicomanie et les conduites addictives pour 5 mineurs condamnés par le délégué du procureur pour détention ou consommation de stupéfiants. Au programme : présentation par le service des douanes de leur travail de terrain, exposé de la gendarmerie sur les peines encourues et rencontre avec l'association ETAPE sur les soins possibles. Un second stage aura lieu en juin pour 15 mineurs auteurs de ce type de délits. ■

PARCOURS RÉUSSI D'UN MINEUR PRIS SOUS L'AILE DU CHEF ÉTOILÉ, PIERRE GAGNAIRE

La leçon de "piano"

Maximilien, 19 ans, autrefois pris en charge par les services de la PJJ, est aujourd'hui sur la voie de l'insertion.

UN SOURIRE ACCROCHÉ à une gueule d'ange. Qui pourrait imaginer le parcours de Maximilien ? Une enfance sans histoire dans une ville tranquille. Des parents attentifs. Une scolarité sans faille. Un redoublement en 4^e. L'adolescent sèche les cours, commence à traîner, se livre à de petits trafics. " Mes parents étaient à bout de nerfs, se sou-

vient le jeune homme. *Je ne rentrais plus à la maison*". Loin du cocon familial, Maximilien fait des " bêtises " qui le conduisent au commissariat. Un jour, c'est la goutte qui fait déborder le vase.

Le fils se dispute avec son père. Il va un peu trop loin, un peu trop fort. " *C'est ma mère qui a appelé la police*".

Maximilien est emmené en garde à vue et placé en foyer. Il y restera deux ans. Un temps qui va servir d'électrochoc. " *Je me suis retrouvé avec des gars qui sortaient de prison ou d'hôpital psychiatrique. Je n'étais pas un enfant de chœur mais comparé à eux, j'étais un bébé !*". Le déclic, Maximilien va aussi le connaître sur un plan professionnel. Il fréquente le restaurant d'application. Une révélation. " *Je voulais à tout prix*

quitter le foyer, alors je me suis tenu à carreau et j'ai montré ma motivation à mon professeur technique". Ce dernier lui propose d'effectuer un stage dans le restaurant parisien du chef étoilé Pierre Gagnaire. Son premier jour reste gravé. " *J'ai halluciné ! C'était beau, luxueux et calme ! Ça me changeait d'ambiance !*". Pierre

Gagnaire l'invite à jouer les clients pour qu'il goûte à l'excellence. " *Trois serveurs rien que pour moi, c'était juste incroyable ! Je ne le remercierai jamais assez*".

Pendant neuf mois, Maximilien expérimente tous les postes de travail : mise en place, amuse-bouches, viandes, pâtisserie... " *Je n'ai pas volé ma place, j'ai sué pour !*". Le rythme est éreintant. " *Au moins, je ne pouvais pas faire de bêtises. Je n'avais plus le temps et j'étais épuisé !*", lance-t-il dans une boutade.

Mais son passé le rattrape. Le jugement tombe : sursis avec mise à l'épreuve. Un garde-fou pour persévérer dans la bonne voie. " *Avant je testais mes limites à l'autorité. Aujourd'hui je les teste dans le travail*".

Pierre Gagnaire le garde en



CREDIT : DPAUSCORE/JL GAYE

apprentissage le temps de son CAP cuisine obtenu en juin dernier. Le chef lui propose une place dans son restaurant de Londres. " *J'ai refusé. Je ne me sentais pas prêt et je ne voulais pas le décevoir. J'irai quand je me sentirai plus sûr*". Pour l'heure, le jeune homme poursuit sa formation et prépare une mention complémentaire traiteur en alternance à l'école hôtelière de Paris. " *Les études sont très importantes. Je compte passer*

ensuite un BEP puis un BAC cuisine". Aujourd'hui, Maximilien a trouvé sa voie. " *J'ai un logement, un boulot, tout va bien. J'aurais été fou de refuser cette main tendue*". Les liens avec ses parents se sont renoués. " *Ils sont très fiers de moi*". Et de conclure, non sans humour : " *Ma mère a vu à long terme quand elle a appelé la police. Finalement, c'est grâce à elle si j'en suis là aujourd'hui ! Et je l'en remercie*". ■



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Avenirs / DPJJ / Ministère de la Justice - 13, place Vendôme - 75042 Paris Cedex 01 - Tél. : 01 44 77 69 78

Directeur de la publication Philippe-Pierre Cabourdin

Rédacteur en chef Jean-François Launay • Rédactrice en chef déléguée Laurence Cavé

Rédaction Stéphane Idrac, Eugénie Marie, Guillaume Merzi

Correspondants régionaux Gilles Belair, Séverine Chardin, Joël Couralet, Claire Fabre,

Frédéric Phaure, Christelle Philippot, Corinne Pouit, André Ronzel, Patricia Schweitzer, Magali Tchatat

Réalisation graphique Estelle Aguilera (SCICOM) - Alain Jaspard • Impression-Routage Qualipromo

